

PV de l'Assemblée générale 2020 de Cèdres Réflexion

Assemblée tenue par voie électronique

Rappel de la convocation



Yverdon-les-Bains, le 2 avril 2020

Aux membres de Cèdres Réflexion

Assemblée générale de l'association Cèdres Réflexion

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle et compte tenu de l'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral, art. 6a, qui nous l'autorise, nous avons décidé de tenir l'assemblée générale de notre association sous forme électronique.

Nous vous prions vivement de vous prononcer **par retour de courriel** ou jusqu'au **jeudi 9 avril 2020 minuit**, sur les trois points suivants :

- **Faites « répondre à » ce mail.**
- **Allez « tout au fond » du mail et conservez la réponse qui vous convient. MERCI !**

- | | | | |
|----|---|-----|-----|
| 1) | Acceptez-vous le PV de l'assemblée générale 2018 | OUI | NON |
| 2) | Approuvez-vous les comptes 2019 et le rapport des vérificateurs | OUI | NON |
| 3) | Donnez-vous décharge au trésorier et acceptez-vous la gestion du Comité | OUI | NON |
| 4) | Remarques et propositions individuelles bienvenues ! | | |

Pour vous déterminer en toute connaissance de cause, vous êtes invités à consulter les documents à disposition sur le site : <http://cedresreflexion.ch/lassociation/documents/> à savoir :

- Le PV de l'AG 2019
- Les Etat financiers 2019
- Le rapport des contrôleurs des comptes
- Le rapport d'activités 2019

En vous remerciant d'avance de votre réponse, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis, nos cordiales salutations.

Prenez soin de vous !

Pour le comité de l'Association



Jean-François Habermacher, président

Citation de l'article 6a l'Ordonnance COVID-19 du CF

Art. 6a Assemblées de sociétés

¹ L'organisateur d'une assemblée de société peut, quel que soit le nombre prévu de participants et sans respecter le délai de convocation, imposer aux participants d'exercer leurs droits exclusivement:

- par écrit ou sous forme électronique, ou
- par l'intermédiaire d'un représentant indépendant désigné par l'organisateur.

² L'organisateur est habilité à prendre cette décision durant toute la période visée à l'art. 12, al. 5. Il doit la notifier par écrit ou sous forme électronique au plus tard quatre jours avant l'assemblée.

Nombre de participants

29 personnes ont pris part aux différents vote en répondant au mail (ou au courrier).

Par ordre alphabétique :

Sylvie Arnaud, Pierre Arnaud, Jean-Christophe Aubert, René Blanchet, Daniel Blaser, Jean-Luc Blondel, Pierre Bühler, Alain Bürki, Olivier Calame, Henri Chabloz, François de Vargas, Jacques Deléderray, Sylvette Delessert, Daniel Fatzner, Geneviève Frei, Pierre Gisel, Jean-François Habermacher, Marie-Claude Ischer, Laurent Michel, Pierre North, Philippe Poget, Luc Recordon, Antoinette Rivier, Eugène Roy, Françoise Schneider, Jean-Michel Sordet, Alfred Stettler, Sonia Thuégaz, Anne Yerly.

PV de l'AG 2018 : adopté à la majorité

A la question : « **Acceptez-vous le PV de l'assemblée générale 2019 ?** »

OUI	28
NON	0
Abstention	1

Comptes 2019 : adoptés à la majorité

A la question : « **Approuvez-vous les comptes 2019 et le rapport des vérificateurs ?** »

OUI	24
NON	0
Abstention	5

Décharge au trésorier + Gestion du comité pour 2019 : adoptées à la majorité

A la question : « **Donnez-vous décharge au trésorier et acceptez-vous la gestion du Comité** »

OUI	25
NON	0
Abstention	4

Divers et propositions individuelles

Jean-Luc Blondel

Je peux imaginer que Cedres R. reprendra la ...réflexion sur ce qui nous arrive maintenant, mais sans en faire une exclusivité, je pense notamment aux problématiques liées au climat, qui restent d'actualité. D'ailleurs nombre de « leçons » et « découvertes » que semblent faire certains commentateurs n'ont rien de nouveau pour qui suit le Christ : attention à l'autre, consommation responsable, préservation de la santé dans la solidarité, responsabilité sociale et économique au plan universel, etc.

Alain Bürki

Peut-être sera-t-il nécessaire de faire une réunion extraordinaire à l'automne pour faire le point sur cette année...

René Blanchet

Proposition de thème : La relation en résonance : la philosophie de Hartmund Rosa et ses applications et ses analogies en démocratie, esthétique, spiritualité, physique (astronomie, physique quantique), biologie (interactions entre plantes et entre animaux).

Merci à chacune et chacun pour sa participation virtuelle

Procès-verbal établi par Sylvie Arnaud, le 30/04/2020

Le président



Jean-François Habermacher

La vice-présidente



Sylvie Arnaud, secrétaire du jour